



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **UNIVERS MAINTENANCE SARL**,  
Route de Denges 38, 1027 Lonay
2. Déclaration de faillite: 12.06.2017
3. Suspension de faillite: 20.06.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.07.2018
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exécution de tous travaux de nettoyage, conciergerie, jardinage, déneigement, maintenance, rénovation, peinture, transformation et construction ainsi que toute activité y relative

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte  
1260 Nyon 1

04322915

